

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration du 30 mars 2015.

Conseil d'administration du 4 mai 2015

Délibération 2015/05/CA-039

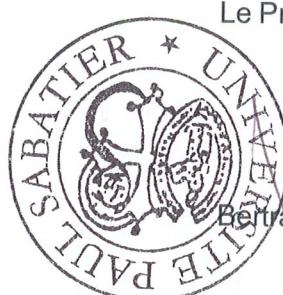
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2015

Toulouse, le 4 mai 2015
Le Président

Bernard MONTHUBERT



Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0